

SESSION 2025

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

<p>DROIT ET ÉCONOMIE</p>

CORRIGÉ

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Épreuve de droit et d'économie

Durée de l'épreuve : 4 heures Coefficient : 16

Indications de correction

La commission nationale de choix de sujets a rédigé cette proposition de corrigé, dont le respect permettra d'assurer l'égalité de traitement entre les candidats au baccalauréat. Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité mais tente simplement d'apporter à chaque question, les éléments de réponse couramment admis par la communauté enseignante. Pour autant, il appartient aux correcteurs de ne pas se laisser « enfermer » par la proposition de corrigé et **d'analyser les productions des candidats avec discernement en n'hésitant pas à valoriser ceux qui font preuve d'analyse et de réflexion, et qui démontrent l'acquisition des capacités visées par le programme.**

Par ailleurs, certaines questions peuvent aborder des sujets qui font débat. Il en est ainsi de certaines thématiques propres à l'économie, particulièrement sensible au contexte social et politique, ou encore dans le domaine du droit, notamment lorsque la jurisprudence n'a pas encore tranché clairement. Les correcteurs doivent s'efforcer de faire abstraction de leurs propres positions et faire preuve d'ouverture d'esprit en cherchant avant tout à **différencier les candidats en fonction de leur perception du sens d'une question et de la qualité de l'argumentation qu'ils développent.**

En conclusion, les propositions de corrigés apportent des **repères**. En tout dernier lieu, c'est au correcteur que revient la responsabilité de prendre le recul nécessaire par rapport au corrigé et d'évaluer les travaux avec un souci d'objectivité.

Objectifs des deux parties de l'épreuve :

Partie juridique	Partie économique
<p>Cette partie de l'épreuve vise à évaluer les capacités du candidat à analyser une ou plusieurs situations juridiques et à construire une argumentation pertinente au regard du problème posé, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">• qualifier juridiquement une situation ;• identifier la ou les règles juridiques applicables en l'espèce ;• indiquer la ou les solutions juridiques possibles ;• utiliser un vocabulaire juridique adapté ;• expliquer le sens d'une règle juridique.	<p>Cette partie de l'épreuve vise à évaluer les capacités du candidat à analyser un problème économique d'actualité et à construire une argumentation pertinente au regard du problème posé, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">• expliquer les notions et les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré ;• identifier les informations pertinentes dans la documentation fournie et les mobiliser dans l'analyse ;• interpréter des données économiques de différentes natures et à partir de différents supports ;• répondre à une question relative à un thème d'actualité de manière argumentée.

DROIT 20 points

Références au programme STMG Droit :

Thèmes	Sous-thèmes	Capacités évaluées	Notions mobilisées
7 – Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?	7.1 Le contrat de travail	- De qualifier une relation de travail dans une situation donnée ;	Le contrat de travail. Le lien de subordination. Le pouvoir de direction. Le pouvoir réglementaire, le règlement intérieur. Le pouvoir disciplinaire.
	7.1.1 Le contrat à durée Indéterminée	- De caractériser le contrat de travail dans une situation donnée	Le contrat à durée indéterminée (CDI).
	7.2 La rupture du contrat de travail	- De vérifier les principales conditions de validité de la rupture du contrat de travail dans une situation donnée ;	Le licenciement individuel pour motif personnel. La cause réelle et sérieuse
	7.3 Les libertés individuelles et collectives	- D'apprécier le respect des droits individuels et collectifs des salariés dans une situation donnée	La limitation des libertés individuelles. Le respect de la vie privée

Corrigé indicatif :

1. Qualifiez juridiquement les parties et les faits.

La capacité du programme évaluée par cette question, à savoir qualifier juridiquement une situation de fait, implique que le candidat mobilise un vocabulaire juridique précis. Il s'agit, ici, pour le candidat de déterminer les éléments de faits pertinents et d'utiliser les qualifications juridiques adéquates.

Identification de la relation contractuelle :

- Type de contrat : contrat de travail
- Cocontractants : Madame Grondin, salariée, a signé un contrat à durée indéterminée avec la SARL ArchiDij974, employeur, représentée par Monsieur Dijoux.

Qualification des faits

Divulgarion par la salariée d'informations sur une messagerie privée avec d'autres architectes
Utilisation d'une capture d'écran communiquée par un collègue à l'employeur → acte en contradiction avec la clause de confidentialité insérée dans le contrat de travail.

Une procédure de licenciement a été engagée par l'employeur.

2. Développez l'argumentation juridique sur laquelle Iris GRONDIN peut s'appuyer pour démontrer l'absence de cause réelle et sérieuse de son licenciement.

La capacité du programme évaluée par cette question, à savoir d'identifier les règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties, implique que le candidat mobilise un vocabulaire juridique adapté.

Identification des sources de droit à mobiliser :

- article 9 du Code civil relatif au droit à la vie privée
- article L1121-1 du Code du travail sur la limitation des libertés individuelles.

Développement possible pour l'argumentation :

- Obtention par l'employeur d'une preuve déloyale. En effet, les captures d'écran portent sur des conversations privées issue du téléphone de la salariée → atteinte disproportionnée au droit à la vie privée, en particulier au secret des correspondances de la salariée.
- La preuve non recevable → licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse.

3. Développez l'argumentation juridique que la SARL ArchiDij974 peut opposer à Iris GRONDIN.

La capacité du programme évaluée par cette question, à savoir d'identifier les règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties, implique que le candidat mobilise un vocabulaire juridique adapté.

Identification des sources de droit à mobiliser :

- article L1232-1 du Code du travail (licenciement pour motif personnel)
- article 7 du contrat de travail relatif à la clause de confidentialité (annexe 1)

- arrêt de la Cour de cassation du 30 décembre 2020 (exercice du droit de la preuve et atteinte à la vie privée)

Développement possible pour l'argumentation :

- Démonstration de l'existence d'une cause réelle et sérieuse : divulgation d'informations à des concurrents potentiels en violation de la clause de confidentialité = cause réelle et sérieuse justifiant le licenciement pour motif personnel.
- Légalité de la preuve : transmission des captures d'écran par une tierce personne (collaborateur) ; pas d'autres moyens de prouver la violation de la confidentialité (caractère indispensable du recours à ce mode de preuve) et atteinte proportionnée à la vie privée (importance des divulgations à la concurrence ; protection des intérêts de l'entreprise).

4. Après avoir rappelé les différents pouvoirs de l'employeur, vous répondrez à la question suivante à l'aide de l'annexe 5 et de vos connaissances personnelles :

Dans quelles mesures les pouvoirs de l'employeur sont-ils limités ?

Construction de la réflexion

Le candidat doit mener une réflexion guidée par un fil conducteur, et ce dernier lui est explicité dans la consigne.

Il n'est donc pas attendu du candidat qu'il développe une réponse de type thèse/antithèse mais il peut avoir une réflexion nuancée.

Expliquer le sens, les implications, ou l'évolution d'une règle juridique

Le candidat doit développer des idées en lien avec la problématique en s'appuyant notamment sur les termes clefs du sujet, tels qu'ils lui sont demandés dans la consigne. Il peut exploiter des mécanismes juridiques, expliciter le sens d'une règle de droit, analyser son évolution ou les enjeux, en particulier en lien avec les évolutions du contexte économique ou social. Il sera accepté que le traitement de la question soit fait à partir d'illustrations cohérentes et pertinentes.

Utilisation pertinente du vocabulaire disciplinaire

Il est attendu du candidat qu'il utilise le vocabulaire juridique en lien avec la question comme, par exemple : lien de subordination, disciplinaire, réglementaire, contrôle, pouvoir, hiérarchie, droits et libertés individuelles, proportionnalité.

Le correcteur doit être en mesure de prendre du recul sur la proposition du candidat et adapter son évaluation à l'échelle des notes.

Rappel sur les pouvoirs de l'employeur

Il découle du lien de subordination entre le salarié et l'employeur des pouvoirs au profit de ce dernier :

- Le pouvoir réglementaire : l'employeur édicte des règles (règlement intérieur) ;
- Le pouvoir de direction : donne des ordres ;
- Le pouvoir disciplinaire : contrôle et sanctionne le cas échéant le non-respect des règles et les comportements fautifs, pouvant aller jusqu'au licenciement (pour motif personnel).

Il est attendu du candidat qu'il indique que les pouvoirs de l'employeur découlent du lien de subordination.

Éléments de réflexion

Des pouvoirs étendus (pouvant aller jusqu'à la rupture unilatérale du contrat) **mais qui ne sont pas sans limites.**

- Justification : le déséquilibre dans la relation contractuelle (lien de subordination) rend nécessaire la protection du salarié. Les pouvoirs de l'employeur peuvent se traduire par des restrictions aux libertés individuelles du salarié.
- Encadrement des pouvoirs :
 - exigence de gradation des sanctions
 - proportionnalité des restrictions aux libertés individuelles du salarié
 - justification par un intérêt légitime

Exemples de libertés individuelles : liberté d'expression, droit au respect de la vie privée.

On peut accorder l'intégralité des points sans que le candidat ait développé la totalité des éléments de réflexion proposés.

Barème :

Questions	Points
Question 1	4
Question 2	4
Question 3	6
Question 4	6

Échelle d'évaluation question 4 :

0-1	1,5-3	3,5-5	5,5-6
Aucune idée, une exploitation erronée de l'annexe, ou réflexion peu cohérente avec le sujet, ou sans fil conducteur.	Maîtrise parcellaire des concepts attendus, Idées développées de manière partielle (difficulté dans la construction des arguments) et pas toujours adaptées à la question.	Les différents concepts sont mobilisés, mais l'approche reste descriptive. La réflexion du candidat est présente mais avec des justifications insuffisantes ou mal développées.	Développement logique et cohérent. La réflexion est aboutie, et correctement construite (notions ou catégories juridiques + explication + illustration).

ÉCONOMIE 20 points

Références au programme STMG Économie :

Thèmes	Sous-thèmes	Capacités évaluées	Notions mobilisées
Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?	1.1. Les agents économiques et les différents types de biens et services	- d'identifier les acteurs économiques et leurs fonctions ; - de décrire les avantages et les limites du libre-échange et / ou d'une économie en autarcie ;	Les différents agents économiques et leur fonction principale.

Thème 8 : Comment organiser le commerce international dans un contexte d'ouverture des échanges ?	8.1 Les transformations du commerce mondial 8.2 Des politiques commerciales divergentes	- d'interpréter l'évolution du solde d'une balance des biens et services ;	La balance des biens et des services Les droits de douane Les restrictions quantitatives à l'importation (barrières non tarifaires).
---	--	--	--

Thèmes	Sous-thèmes	Capacités évaluées	Notions mobilisées
Thème 9 : Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?	9.1. Les sources d'une croissance économique soutenable	- de définir croissance économique.	La croissance

Corrigé indicatif :

1. Commentez l'évolution des échanges de biens entre 2015 et 2023.

Il est attendu du candidat qu'il soit capable de :

- Mobiliser des données chiffrées (annexe 1).
- Repérer les différentes phases d'évolution des importations et des exportations.
- Établir un lien entre les exportations, les importations et le solde du commerce extérieur.

Sur l'ensemble de la période - importations toujours > exportations \Rightarrow le solde est donc déficitaire.

2015 - 2018	Augmentation régulière des importations et exportations : de 498,6 à 566,9 milliards d'euros pour les importations ; de 455,8 à 509 milliards d'euros pour exportations.	\Rightarrow	Le déficit augmente régulièrement Les importations progressent plus vite que les exportations.
2020	Baisse des importations et exportations	\Rightarrow	Le déficit s'élève à -64,4 milliards d'euros : il reste dans la tendance de la première période
2021-2022	Forte hausse des échanges pour atteindre 759,2 milliards d'euros d'importations et 596 milliards d'euros pour les exportations	\Rightarrow	Dégradation importante du solde pour atteindre -163,2 milliards d'euros.
2023	Ralentissement des importations avec une baisse d'environ 50 milliards d'euros. Exportations continuent d'augmenter	\Rightarrow	Réduction du solde déficitaire = environ -100 milliards d'euros \Rightarrow alors que les importations ralentissent

2. Comparez les contributions de la consommation et du commerce extérieur dans la formation du PIB de la France.

Il est attendu du candidat qu'il soit capable de :

- *Mobiliser les données chiffrées d'un tableau (annexe 3) pour présenter la contribution de la consommation et du commerce extérieur.*
- *Exploiter des informations pertinentes issues d'un texte long (annexe 2) pour faire le lien entre libre échange et amélioration du PIB.*

D'après l'annexe 3, la consommation influence fortement la croissance :

- En 2020, le PIB a chuté de -7,4%, la consommation a participé largement à cette baisse à hauteur de 4,5% contre 1,3% pour le commerce extérieur.
- Même constat en 2022, le taux de croissance est de + 2,5% : la consommation y contribue pour + 2,3% et le commerce extérieur pour -0,3%.

D'après l'annexe 2, deux idées peuvent être identifiées :

- le développement des échanges commerciaux favorise le taux de croissance.
- Le libre-échange favorise l'accroissement des revenus, facteur de consommation lui-même facteur de croissance.

Comparaison (réponse à la question posée)

En France, la consommation contribue plus au PIB que le solde du commerce extérieur, car la France n'est pas une puissance exportatrice.

3. Expliquez les conséquences de la hausse des droits de douane sur l'activité des entreprises.

Il est attendu du candidat qu'il soit capable de :

- Mobiliser ses connaissances (ou faire des déductions de l'annexe 4) pour préciser les effets attendus de la hausse des droits de douane sur le niveau des importations.
- Décrire les conséquences économiques de cette mesure protectionniste sur le niveau d'activité des entreprises.
- Structurer une réponse faisant apparaître un lien cause-conséquence

Objectif de l'augmentation des droits de douane = limiter les importations

Conséquences de la hausse droits de douane :

- Augmentation du prix de vente des produits importés => compétitivité des produits nationaux préservée. Objectifs = protéger l'activité économique de certaines entreprises + éviter faillites et licenciements.
- Nécessité pour entreprises victimes de cette mesure de se remettre en question => recherche de nouveaux marchés ou/et implantation d'usines de fabrication directement dans le pays visé => maintenir l'activité économique, voire l'augmenter.

4. Rédigez une argumentation pour répondre à la question suivante :

Le libre-échange favorise-t-il la croissance économique ?

Cette question vise à développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances.

Les questions précédentes ont permis de construire des éléments de réponse à cette question. Le corpus documentaire avec des parties non encore utilisées pour les questions précédentes, apporte également des éléments de réponse au candidat. Le candidat doit également mobiliser ses connaissances personnelles pour développer son argumentaire.

Les arguments présentés par le candidat sont le fruit de déductions qu'il fait des informations contenues dans les annexes et sont issus de ses connaissances de cours. Il n'est pas obligatoirement attendu de structure apparente (plan, phrase introductive ou conclusive). La position doit être exprimée tout au long de la réponse rédigée. Elle doit être comprise à la lecture des arguments.

Critères d'évaluation :

Présentation d'un point de vue argumenté

Le candidat choisit et présente un point de vue ordonné.

Construction des arguments

Les arguments doivent être cohérents avec le point de vue choisi.

La simple expression d'une idée n'est pas un argument, un argument doit être construit :

- affirmation d'une idée économique ;
- justification par les mécanismes économiques ;
- illustration par un exemple (si possible).

Un contre-argument sera admissible tant qu'il y a un point de vue présenté.

Utilisation pertinente des concepts économiques

Le candidat mobilise des notions économiques.

Le libre-échange favorise-t-il la croissance économique ?

Point de vue n°1 : le libre-échange favorise la croissance économique.

Le candidat peut avancer les idées suivantes en les argumentant de façon construite :

- Accroissement des exportations = augmentation production des entreprises nationales = hausse PIB et donc de la croissance économique (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 2).
- Avantage de la concurrence internationale = stimulation de l'offre => développement de l'innovation, de la recherche => entreprises plus compétitives => conséquences positives sur la croissance (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 4).
- Libre-échange crée des emplois + améliore la qualité de vie des ménages => cette hausse des revenus favorise un accroissement de la demande => effet positif sur la croissance (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 2).
- Libre-échange favorise le transfert de technologies entre pays en contrepartie d'un accès à de nouveaux marchés pour les entreprises = effet positif sur l'activité des entreprises et donc la croissance (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 4).

Acceptez tous les autres arguments pertinents qui seraient proposés par le candidat.

Point de vue n°2 : le libre-échange n'est pas nécessairement déterminant pour la croissance économique.

Le candidat peut avancer les idées suivantes en les argumentant de façon construite :

- Mesures protectionnistes parfois nécessaires pour préserver certains secteurs. Exemple : hausse des droits de douane sur importations de véhicules électriques chinois => préserver la production de l'industrie automobile européenne (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 4).
- Les produits étrangers peuvent être plus compétitifs que les produits nationaux => conséquences négatives = faillite des entreprises nationales => licenciements économiques => hausse du chômage + baisse des revenus => risque d'affaiblir la demande => baisse PIB et croissance (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 4).
- La contribution du commerce extérieur est relativement faible dans l'évolution de la croissance. La consommation = source principale de la croissance économique (en justifiant à l'aide des connaissances et/ou de l'annexe 3).

Acceptez tous les autres arguments pertinents qui seraient proposés par le candidat.

Barème :

Questions	Points
Question 1	4
Question 2	4
Question 3	4
Question 4	8

Échelle d'évaluation question 4 :

0 à 2 points	2,5 à 4 points	4,5 à 6 points	6,5 à 8 points
Aucun argument ou argumentation peu cohérente et sans exposer le point de vue / la prise de position. Les concepts sont absents, hors sujet ou peu maîtrisés.	Argumentation partielle (difficulté dans la construction des arguments) mais pas toujours adaptée à la question. Les concepts sont présents mais pas toujours pertinents.	Argumentation logique et cohérente mais incomplète, Le point de vue est présent mais avec des arguments insuffisants ou maladroitement construits Les concepts sont globalement maîtrisés.	Argumentation logique et cohérente, Le point de vue est présent à l'aide de 3 arguments construits (idée ou concept économique + explication + illustration) Les concepts sont maîtrisés.

Objectif de l'augmentation des droits de douane = limiter les importations

Conséquences de la hausse droits de douane :

- Augmentation du prix de vente des produits importés => compétitivité des produits nationaux préservée. Objectifs = protéger l'activité économique de certaines entreprises + éviter faillites et licenciements.
- Nécessité pour entreprises victimes de cette mesure de se remettre en question => recherche de nouveaux marchés ou/et implantation d'usines de fabrication directement dans le pays visé => maintenir l'activité économique, voire l'augmenter.